

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA PRESSION DÉMOGRAPHIQUE DIFFÉRENTIELLE ET SUR L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE EN ITALIE

Barbara ARDU
(Italie)

Comme on le sait, pendant des décennies, l'Italie a connu un déséquilibre constant entre la croissance démographique et la croissance économique. Un déséquilibre qui a entraîné l'émigration d'importantes masses de population des provinces les plus ariérées de notre pays vers l'Amérique et l'Europe du Nord. Dans un premier temps, l'émigration est partie des régions septentrionales, en premier lieu la Vénétie, et elle s'orienta principalement vers les pays voisins d'Europe. Le Sud, par exemple, ne représentait encore que 17 % de l'émigration en 1881. Mais quelques années plus tard, ce furent surtout les paysans du Sud qui émigrèrent de façon notable.

Les hauts taux de fécondité qui caractérisaient l'Italie et particulièrement certaines de ses régions, le décollage économique tardif, le développement industriel limité à quelques zones et l'arriération des structures agricoles provoquèrent une fuite de la force de travail qu'il est difficile de quantifier aujourd'hui encore. Au cours des mêmes années, d'autres pays connaissaient une situation opposée à celle de l'Italie : il s'y produisait aussi un déséquilibre entre la croissance économique et la croissance démographique, mais dans un sens contraire. C'est-à-dire que la population croissait plus lentement par rapport aux exigences de la croissance économique, si bien que la force de travail était insuffisante pour le développement de l'industrie et de l'agriculture.

Ce dualisme des conditions économiques et démographiques fut à l'origine de ce qu'on peut définir comme les migrations par excellence, pour les distinguer des transferts physiques de personnes d'un point à l'autre du territoire international ou des événements exceptionnels entraînant des déplacements massifs, comme les guerres, les calamités naturelles, les persécutions politiques ou religieuses. Les spécialistes ont défini cette cause principale des migrations comme la pression démographique différentielle (1). A sa source, il y aurait donc une différence entre le développement économique d'un pays et son développement démographique. Trop de bras et trop peu de travail, ou le contraire.

Il est évident que pour que la pression démographique différentielle se traduise par des flux migratoires consistants, il faut qu'à un pays avec un surplus de force de travail fasse pendant un pays avec un déficit de force de travail. Deux pays donc, ou plus, dans l'un desquels le taux de croissance du revenu sera inférieur au taux de croissance naturelle déterminant ainsi un excédent de la force de travail par rapport aux ressources disponibles, ou mieux, par rapport à la demande de travail. Dans l'autre pays, le taux de croissance naturelle sera inférieur au taux de croissance du revenu entraînant une insuffisance de la force de travail par rapport à la demande de travail. Une autre condition semble devoir

(1) Nora FEDERICI, «Istituzioni di demografia», Roma.

exister pour que la pression démographique différentielle se traduise par des courants migratoires : un niveau de développement économique, même minime, dans les pays d'émigration ou dans certaines de ses régions ou villes qui, sans garantir l'emploi de toute la population, puisse déclencher l'élan à émigrer.

Cet élan ou cette poussée, s'il dépend de considérations objectives dépend également de considérations subjectives.

L'Italie a connu, au moins jusqu'à la moitié des années 50, la première condition : celle d'un pays dans lequel la croissance économique était inférieure à la croissance démographique, surtout dans les régions méridionales.

L'émigration des régions méridionales vers l'Italie du Nord qui s'est produite à partir des années 60 fut, elle, déterminée également par l'échec de la politique d'industrialisation du «Mezzogiorno» (entre autres, avec les cathédrales dans le désert»). Une fois terminées les œuvres initiales pour l'industrie méridionale, les travailleurs employés à la construction des infrastructures n'eurent qu'un choix : ou revenir à l'agriculture ou prendre le chemin du Nord italien et européen, car les postes de travail créés étaient encore insuffisants. Le boom économique et le Traité de Rome ont sûrement favorisé l'émigration italienne de ces années.

Au moins dès la moitié des années 1970, l'Italie, pays d'émigration pendant des décennies, s'est trouvée dans une situation délicate et, qui par certains de ses aspects, lui était inconnue. Tout en restant un pays d'émigration, elle se trouve être une terre de retour pour beaucoup de travailleurs italiens émigrés à l'étranger et surtout une terre d'immigration. Le retour n'est pas un phénomène nouveau, mais ses dimensions le sont. Déjà en 1960, on constata un retour définitif de groupes consistants d'émigrés. L'occasion en fut donnée par la destruction de Longarone par les eaux du barrage du Vajont. Le même phénomène de retour se manifesta lors du tremblement de terre au Frioul et se répéta lors des séismes dans le Basilicate et en Campanie. Un retour qui a donc aussi des motivations émotives, bien différent du retour suite à une expulsion pour des raisons économiques.

La crise économique qu'a connue l'Europe de 1973 à 1979, la croissance du chômage dans tous les pays européens, la politique restrictive et de rapatriement des émigrés adoptée par les gouvernements européens qui ont invoqué, pour la légitimer, le chômage et ses coûts sociaux pour les émigrants, ont ainsi déterminé le retour de travailleurs italiens dans notre pays. Les lois restrictives sur l'émigration dans ces mêmes pays ont contribué à diriger vers l'Italie les travailleurs arabes et africains qui, auparavant, se rendaient en Europe du Nord. La présence étrangère n'est plus limitée aux faits divers, elle commence à intéresser les institutions politiques et gouvernementales.

Evaluer la présence étrangère dans notre pays est une tâche difficile comme le montre également l'expérience des pays d'immigration. Les études pour «la politique de l'emploi de la prochaine décennie» du ministre du travail Gianni De Michelis estimaient, en 1985, que la présence étrangère se situait au-delà de 700 000 personnes, mais d'autres enquêtes proposent des chiffres inférieurs ou supérieurs. La difficulté vient de la clandestinité ou de la semi-clandestinité de beaucoup de ces travailleurs et donc de l'impossibilité de recourir aux méthodes traditionnelles pour pouvoir calculer leur nombre (2). Ce sont des travailleurs qui proviennent de pays en voie de développement ou dans lesquels un processus d'industrialisation ou de développement économique, même limité, a

(2) Marcello NATALE, «Fonti e metodi di rilevazione della popolazione straniera in Italia», 1986.

été entamé. Malgré cet effort, on ne parvient pas à y absorber toute la force de travail qui souvent présente un niveau d'instruction supérieur à celui du passé.

Dans les pays en voie de développement, on assiste, en outre, à une croissance démographique constante et la structure par âge fait apparaître une proportion de jeunes beaucoup plus élevée qu'en Europe et dans tous les pays de l'OCDE. La population des pays en voie de développement qui a entre 15 et 25 ans a augmenté 2,25 fois plus vite que dans les pays industrialisés. Dans ces pays en voie de développement, la structure démographique comme la structure de la population active sont beaucoup plus jeune. On assiste donc à une nouvelle pression démographique différentielle où l'Italie se trouve, et restera pendant les prochaines décennies, dans la situation contraire de celle qui fut la sienne dans un passé lointain.

Cette pression démographique n'explique que partiellement le flux migratoire des pays en voie de développement vers l'Italie. Un des présupposés qui explique la pression démographique différentielle est l'offre de travail insuffisante par rapport à la demande dans les pays d'immigration. Or, l'Italie connaît des taux de chômage élevés, qui ont augmenté au cours de la dernière décennie, surtout en ce qui concerne l'emploi des jeunes. Les générations nées entre 1962 et 1965 font pression sur le marché du travail. Un des éléments constitutifs essentiels de la pression démographique différentielle est donc inexistant.

D'autre part, s'il est vrai que l'importance des flux migratoires est influencée également par la conjoncture économique des pays d'accueil, plus que par celle des pays de départ, on ne peut pas dire que l'Italie ait connu une conjoncture économique favorable qui puisse attirer les immigrés. La croissance économique italienne a été très limitée au cours de ces années et surtout elle n'a pas été suivie par une augmentation des postes de travail, soit pour des raisons technologiques, soit parce que l'industrie a plutôt misé sur une augmentation de la productivité que sur une augmentation de la production. L'emploi s'est réduit, surtout dans les secteurs traditionnels. L'industrie a automatisé une grande partie des processus productifs et le même phénomène se développera dans le secteur tertiaire qui, à son niveau traditionnel au moins, ne pourra pas absorber les emplois disponibles.

Le marché du travail est donc en pleine transformation au moment où l'on assiste à des transferts migratoires vers notre pays. Qu'on pense au poids relatif différent de l'industrie, de l'agriculture et des services. Le tertiaire absorbe désormais plus de la moitié de l'occupation globale (54,2 %), l'industrie un tiers environ (33,7 %) et l'agriculture, un peu plus d'un dixième (11,7 %).

Les travailleurs étrangers qui arrivent en Italie ne semblent pas sortir de situations socio-économiques dégradantes. Ceux qui arrivent ne sont ni les plus pauvres, ni les plus désespérés. Ils possèdent souvent un diplôme obtenu dans leur pays d'origine. D'autres viennent en Italie pour étudier (les étudiants étrangers sont près de 30 000 dans les universités italiennes) et, au moment du départ, ils n'étaient pas tous au chômage.

Une enquête dans la région du Latium, montre que 36 % des personnes interrogées étaient occupées dans le tertiaire avant d'émigrer, 10,9 % dans l'industrie, 23 % étaient des étudiants et seulement 6 % provenaient de l'agriculture (3). Les chômeurs ne représentaient que 7,9 % des immigrés. Arrivés en Italie, ils ne vont pas travailler 8 heures à la FIAT,

(3) FILEF, 1981-1984, «Le idee, le iniziative, le lotte della Filef dal 6° al 7° congresso». Ed. Filef 1985.

comme faisaient les Italiens émigrés en Allemagne (chez Volkswagen), mais ils viennent grossir les rangs des travailleurs de l'économie parallèle et du travail au noir. Ces deux phénomènes, qui ne sont pas uniquement italiens contribuent à expliquer la coexistence d'un taux de chômage élevé et d'une immigration étrangère majoritairement clandestine.

Les immigrés sont employés à des travaux peu rétribués, sans garantie juridique et souvent pénibles. Dans les interstices du marché du travail au noir et clandestin, qui prospère sur l'évasion fiscale et l'absence des charges sociales, où les coûts, y compris celui du travail, sont sensiblement inférieurs à ceux du marché officiel et où les postes de travail sont taillés sur mesure pour les immigrés de couleur ou pour le deuxième ou troisième emploi des Italiens.

L'économie parallèle a donc réalisé ce que ne pouvait pas faire l'économie officielle : attirer d'importants groupes d'immigrés clandestins qui font concurrence aux sujets les plus faibles sur le marché du travail : femmes, jeunes, vieux.

Mais la perspective d'un travail au noir et clandestin ne peut motiver à elle seule les courants migratoires des pays en voie de développement vers notre pays, surtout si l'on considère que tous n'étaient pas des chômeurs dans leurs pays d'origine. Laissant de côté les motivations politiques, on trouve certainement au fond la recherche de modèles de vie différents de ceux des pays d'origine. Le début d'industrialisation, la rupture des rapports sociaux qu'elle entraîne, ainsi que l'instruction plus poussée ont certainement incité à émigrer. Une émigration qui provient probablement des villes, qui ont assimilé plus vite les modèles culturels occidentaux poussant à la recherche de meilleures conditions de vie, qu'on ne peut pas uniquement mesurer en niveaux de revenus différents dans le pays d'origine et dans celui d'émigration.

L'immigration étrangère vers l'Italie et l'Occident persistera et s'aggravera si certaines conditions se maintiennent à l'avenir. Premièrement, la croissance démographique et sa tendance. Il y a toujours un niveau de fécondité élevé dans le Tiers-Monde. L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, la Belgique et dernièrement l'Italie présentent une structure par âge où les couches de jeunes sont en déclin constant. L'indice de vieillesse italien est passé de 31,4 % en 1951 à 62,4 % en 1981. Si le taux de fécondité italien, et celui des principaux pays européens industrialisés devaient rester inchangés, il y aurait une pénurie de jeunes sur le marché de travail. C'est une situation qu'on peut prévoir pour un futur immédiat quand entreront sur le marché du travail les générations nées ces dernières années, dont nous connaissons la consistance. Et la situation se détériorera si les taux de fécondité ne modifient pas leur évolution. Pour les pays d'émigration, on peut prévoir un gonflement des populations dans des villes où il sera de plus en plus difficile de trouver du travail. Ce dualisme, malgré les économies de force de travail réalisées par les nouvelles technologies, provoquera de nouveaux courants migratoires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine vers l'Occident y compris le Japon.

L'émigration de pays à forte croissance démographique et à niveau de développement économique insuffisant vers les pays à basse croissance démographique remettra en avant la pression démographique différentielle comme cause des migrations internationales. La modification de la répartition territoriale de la population mondiale sera un effet second qui modifiera à long terme la structure par âge de la population mondiale, tandis qu'en Occident on verra les problèmes les plus immédiats du vieillissement de la population. Problèmes économiques et sociaux dont on ne fait qu'entrevoir les développements futurs.

Les considérations contenues dans cette note synthétique sont assez évidentes, connues, voire prévisibles. Elles servent à souligner l'importance actuelle et croissante du problème, sa complexité et ses multiples contradictions. C'est ce qui rend difficile et ambitieuse toute proposition de solution et cela doit pousser les programmeurs économiques, politiques, sanitaires et sociaux à situer la présence étrangère à l'aide de paramètres fondamentaux, dans un cadre d'ensemble qui doit être suivi et contrôlé sous tous ses aspects, multiples et mouvants.